

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

76006 /RW  
Emprunt de 280 000 F pour  
travaux de voirie auprès  
du SIVOM (programme 1975)

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

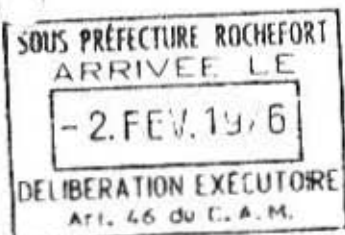
DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize  
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUJARD, BUCHET,  
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAÛRE, BÉRENGER,  
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUTET, TAF,  
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD  
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTEAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

A la demande des communes intéressées, le SIVOM a contracté  
un emprunt de 1 050 000 F, auprès de la Caisse d'Épargne de  
MARENNES.

Ce prêt est remboursable en douze ans au taux de 8,75 %.

Une quote-part de 280 000 F a été mise à la disposition de  
notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accepter le prêt de 280 000 F mis à la disposition de la  
commune de ROYAN par le SIVOM
- de s'engager à inscrire au Budget, chaque année, à partir de 1976  
le montant de l'annuité correspondante à rembourser au SIVOM.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,